



ISERE

LUTTES ET REVENDICATIONS : SPECIAL PLP

Urgent

Une réforme inacceptable ! Défendons l'enseignement professionnel public

UN CHEF D'OEUVRE POUR TOUS !



Septembre 2018

Voie professionnelle : une rentrée sous tension.

À l'initiative de la CGT Éduc'action, les organisations syndicales de la voie professionnelle se sont retrouvées en intersyndicale le mardi 28 août. Début juin, une première rencontre initiée par la CGT Éduc'action, avait abouti à la rédaction d'un courrier commun adressé au Ministre. Sa réponse dilatoire renvoie les organisations syndicales au dossier de presse sans répondre aucunement aux questions posées. L'intersyndicale considère qu'il est indispensable que le ministre apporte des réponses concrètes aux personnels. Il est en effet impensable que les services du ministère ne disposent pas à ce jour d'éléments précis qui vont concrétiser cette réforme dont les annonces inquiètent profondément les personnels. Pour donner une réalité au dialogue social, l'intersyndicale a donc décidé d'une nouvelle adresse au ministre afin de lui demander des précisions sur les éléments de la réforme dans le cadre d'une réunion en urgence dès la semaine prochaine. Une nouvelle réunion de l'intersyndicale est programmée pour le 11 septembre afin de discuter des suites et des actions à mener.

Le tout apprentissage :

Le ministre veut de l'apprentissage dans tous les lycées professionnels. Mais l'apprentissage n'est pas plus efficace que la voie scolaire et, en moyenne, 1 apprenti.e sur 5 ne termine pas sa formation. Les lycées pro accueillent tout le monde alors que l'apprentissage discrimine : il nécessite la signature d'un contrat de travail beaucoup plus difficile à obtenir pour les filles, les jeunes issu.es de l'immigration ou des quartiers populaires. Le développement du mixage des publics et la mixité des parcours entraîneront une dégradation des conditions de travail avec un risque d'annualisation du temps de service des enseignant.es. **À terme, c'est bien une remise en cause du statut des PLP !**

Les regroupements de filières entraîneront des suppressions de postes.

Exemple : Gestion administration : 1000 départs en retraite non-remplacés, 500 précaires menacés, et 1500 reconversions forcées.

La réduction des des horaires, en EG et en EP va rendre la poursuite des études en BTS plus difficiles.

Cette « réforme » implique aussi une réduction des heures de cours et une refonte des enseignement généraux afin de les « contextualiser ». Dans le discours du ministre la formation se « résume uniquement aux savoirs essentiels pour l'insertion professionnelle »

Voulons nous défendre l'enseignement pro ? Alors organisons ensemble la riposte !!

Dés ce mois de septembre préparons la lutte, préparons la grève !

CGT Educ'action - Bourse du travail Grenoble – grenoble@cgteduc.fr - 06 18 58 22 31

La co-intervention : des volumes horaires très conséquents !

16% en CAP et 10% en Bac pro pour l'enseignement professionnel
50% en CAP et 25% en Bac pro pour l'enseignement général
Imposée par les textes, sans aucun temps de concertation pour les enseignant·es, elle va alourdir notre charge de travail et consacrer la vision utilitariste de l'enseignement général.

Mixage des publics et des parcours : menace sur le statut des PLP

Dans la logique des parcours mixtes, la 1^{ère} année est utilisée comme un outil de tri social. Les meilleurs éléments partent en apprentissage, les plus fragiles restent dans la voie scolaire. Dans ces classes, on peut imaginer les rivalités entre jeunes dont certain·es seront payé·es d'autres pas ! Ce type de classe est une aberration pédagogique, avec des temps d'alternance différents et donc des groupes classe différents comment construire une progression cohérente ?

La CGT Educ'action met en garde contre la mise en œuvre du mixage des publics au sein de la voie pro qui ne peut se faire qu'en annualisant le temps de travail des

Nouveaux programmes ! Nouveaux diplômes !

Réécrire les programmes, en contextualisant les enseignements généraux pour mieux les articuler avec l'enseignement professionnel, quel appauvrissement de nos enseignements ! La refonte complète des diplômes, sous l'égide des branches professionnelles va dans le même sens : les référentiels déclinés en blocs de compétences portent une vision utilitariste de nos enseignements au seul service des entreprises.

Faire acquérir à nos jeunes les normes entrepreneuriales et former une main d'œuvre adaptable et corvéable à merci pour une employabilité immédiate, c'est ça l'excellence !

Ce que veut la CGT

• Un plan d'urgence pour la voie pro !

Des moyens pour améliorer les conditions de travail et permettre la réussite des élèves : un seuil maximal de 20 élèves par classe en Bac pro et 12 en CAP, des grilles horaires hebdomadaires, des moyens pour dédoubler, des volumes horaires d'enseignements disciplinaires qui permettent l'insertion professionnelle et les poursuites d'études avec des diplômes nationaux validant une formation qualifiante reconnue dans les grilles de classification.
Une revalorisation salariale pour tous les personnels dans ces établissements !

• Pour la réussite de tous : une classe passerelle vers le BTS.

• L'éducation prioritaire pour les LP ! C'est pour quand ?

Les lycées pro concentrent les difficultés sociales et scolaires. Les lycées sont pourtant aujourd'hui exclus des dispositifs REP/REP+. Les difficultés des élèves s'arrêtent-elles à la sortie du collège ? La CGT Educ'action défend l'extension des dispositifs d'éducation prioritaire à tous les lycées. Gagner l'extension des réseaux REP/REP+ aux lycées, c'est reconnaître le difficile exercice des personnels de la voie pro et permettre aux enseignant·es de toucher une prime allant de 1734 € / an (REP) à 2312 € /an (REP+). Pour une vraie éducation prioritaire, il faut des seuils d'élèves par classe, une décharge de service plutôt qu'une pondération, et l'extension de la prime à tous les personnels intervenant dans les établissements. **Gagnons l'éducation prioritaire pour les lycées, !**

• La titularisation immédiate de tou·tes les contractuel·es !

• Ni annualisation du temps de service, ni modification du calendrier scolaire.

Chasse à la taxe ouverte dans tous les EPLE !

La réforme doit entériner une nouvelle forme de la taxe d'apprentissage : « la contribution alternance ». La part pouvant être perçue par les EPLE passe de 23 à 13%, le versement se fera au bon vouloir des entreprises pour les organismes de formation de leur choix. La chasse à la taxe sera donc réouverte dans tous les LP pour améliorer les équipements des ateliers ou leur fonctionnement.

L'INTÉRÊT DE LA VOIE PRO ET DES PLP : LA CGT !

S'informer, lutter : **se syndiquer**

CGT Educ'action - Bourse du travail Grenoble – grenoble@cgteduc.fr - 06 18 58 22 31